



ANNEXE 1

« Comment faire progresser mes aptitudes professionnelles pour développer les compétences clés et transversales de mes apprenants à travers le projet « Chemins du bleu en Europe. Transversalité des apprentissages et transculturalité des langages » ?

Enquête sur l'auto-évaluation de mes besoins en formation de formateurs

1 Acquérir des compétences nouvelles pour mon développement professionnel dans le domaine de la transversalité des apprentissages	
2 Participer à une formation « entre pairs », pour partager mes connaissances et mes compétences avec mes collègues formateurs	
3 Renforcer mes propres compétences à travailler en équipe	
4 Développer mes propres compétences sociales et culturelles	
5 Élaborer un mode de travail collaboratif pour mutualiser les travaux pédagogiques élaborés dans les formations <ul style="list-style-type: none"> - localement - avec les partenaires européens 	
6 Expérimenter et développer de nouvelles pratiques d'apprentissage pour faire progresser mes apprenants dans le domaine de la compétence « Apprendre à apprendre »	
7 Expérimenter et développer de nouvelles pratiques d'apprentissage pour faire progresser mes apprenants dans le domaine des compétences sociales et civiques	
8 Expérimenter et développer de nouvelles pratiques d'apprentissage pour faire progresser mes apprenants dans le domaine des compétences Esprit d'entreprise et d'initiative	
9 Expérimenter et développer de nouvelles pratiques d'apprentissage pour faire progresser les compétences de mes apprenants dans le domaine <ul style="list-style-type: none"> - de la maîtrise de la langue maternelle - des mathématique, science et technologie et compétences numériques - de la compétence « Apprendre à apprendre » - des compétences sociales et civiques - des compétences Sensibilité et expression culturelle - des compétences liées à la culture humaniste 	

J'exprime l'estimation des mes progrès attendus en les chiffrant sur une échelle de 1 (peu de besoins en formation) à 5 (des besoins en formation très importants).

Document élaboré d'abord localement au sein des équipes partenaires, puis finalisé par le comité de pilotage lors de la 1^o rencontre transnationale à Granada le 28 octobre 2015